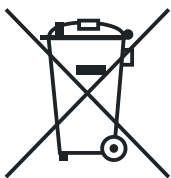




T.it K

i.d. modèle : 00269719

NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN



Dispositions à prendre pour un traitement adapté des éventuels déchets :

A la fin de son cycle de vie, l'éventuel démantèlement de l'appareil devra impérativement être réalisé en conformité avec les réglementations locales et nationales en vigueur, par une personne professionnellement qualifiée.






Pour cela, l'appareil devra être impérativement déposé dans un centre de tri sélectif des déchets. Le logo ci-contre, visible sur l'appareil, signifie que les composants électriques et électroniques de ce dernier ne doivent pas être mélangés avec les déchets ménagers ordinaires.

Sommaire

1	SYMBOLES DU MANUEL	4	17.6 NETTOYAGE DU CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES.....	28
2	CHER CLIENT	4	17.7 RAMONAGE ANNUEL DU CONDUIT DE CHEMINÉE	28
3	AVERTISSEMENTS.....	4	18 EN CAS D'ANOMALIES	28
4	RÈGLES DE SÉCURITÉ	5	18.1 RÉOLUTION DES ÉVENTUELS DÉFAUTS DE FONCTIONNEMENT	28
5	CONDITIONS DE GARANTIE.....	6	16 DONNEES TECHNIQUES.....	29
6	PIÈCES DE RECHANGE	7	16.1 RÉOLUTION DES ÉVENTUELS DÉFAUTS DE FONCTIONNEMENT	29
7	MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT	7	18.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	31
8	EMBALLAGE ET MANIPULATION	7		
8.1	EMBALLAGE.....	7		
8.2	MANIPULATION DU POÊLE	7		
9	CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES.....	8		
9.1	AVANT-PROPOS	8		
9.2	CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES ..	8		
9.3	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	9		
9.4	HAUTEUR-DÉPRESSION	9		
9.5	ENTRETIEN	10		
9.6	TERMINAL DE TOITURE	10		
9.7	COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE	10		
9.8	PRISE D'AIR EXTÉRIEUR.....	11		
9.9	RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE .	12		
9.10	EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE	13		
10	LES GRANULÉS DE BOIS (PELLETS).....	14		
11	INSTALLATION DU POÊLE	15		
11.1	AVANT-PROPOS.....	15		
11.2	DIMENSIONS.....	15		
11.3	INSTALLATION GÉNÉRIQUE	16		
11.4	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	16		
12	UTILISATION.....	17		
12.1	AVANT-PROPOS.....	17		
12.2	LE TABLEAU DE COMMANDE	17		
12.3	MENU PRINCIPAL	18		
13	DISPOSITIFS DE SECURITÉ.....	21		
14	MÉTHODES DE CUISSON	23		
14.1	CUISSON SUR LA PLAQUE.....	23		
14.2	CUISSON AU FOUR.....	23		
15	CANALISATION D'AIR CHAUD	24		
16	ENTRETIEN DES COMPOSANTS	25		
16.1	NETTOYAGE GÉNÉRAL.....	25		
16.2	NETTOYAGE DES PARTIES EN MÉTAL PEINT	25		
16.3	NETTOYAGE DE LA VITRE	25		
16.4	NETTOYAGE DU FOUR	25		
16.5	NETTOYAGE DU PLAN DE CUISSON.....	25		
16.6	NETTOYAGE DES FINITIONS EN INOX ...	25		
17	ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	25		
17.1	AVANT-PROPOS.....	25		
17.2	NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DES FUMÉES	26		
17.3	NETTOYAGE DU CREUSET DE COMBUSTION.....	27		
17.4	NETTOYAGE DE LA ZONE DU FOUR	27		
17.5	AVERTISSEMENT IMPORTANT	28		


1. SYMBOLES DU MANUEL

- Les icônes visualisés à coté de chaque paragraphe indiquent à qui s'adresse chaque argument (utilisateur final et/ou technicien autorisé et/ou ramoneur qualifié).
- Les symboles "ATTENTION" indiquent une information importante.

	UTILISATEUR
	TECHNICIEN AUTORISÉ (qui signifie EXCLUSIVEMENT le Technicien du Service d'Assistance Technique autorisé par le fabricant)
	RAMONEUR QUALIFIÉ
	ATTENTION : LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTE
	ATTENTION : POSSIBILITÉ DE DANGER OU DE DOMMAGE IRRÉVERSIBLE

2. CHER CLIENT

- Nos produits sont conçus et fabriqués en respectant les réglementations suivantes : EN13240 poêles à bois, EN14785 poêles à granulés (pellets), EN13229 inserts et cheminées à bois, EN12815 cuisinières à bois, règlement des Produits de Construction 305/211 (UE), Directive Basse Tension (2014/35/UE), Directive Compatibilité Electromagnétique (2014/30/ UE), Directive RoHS (2011/65/UE).
- Pour pouvoir bénéficier des meilleures prestations de l'appareil, nous vous suggérons de lire attentivement les instructions contenues dans le présent manuel.
- Le présent manuel fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander une copie du présent manuel au service technique du fabricant.

	En France, pour les installations des systèmes à biomasse d'une puissance inférieure à 35kW, la référence est le D.M. 37/08 et tout installateur qualifié doit délivrer le certificat de conformité du système installé (par "système", comprendre : poêle + conduit d'évacuation des fumées + prise d'air extérieur comburant).
---	--

- Selon le règlement (UE) n° 305/2011, la "Déclaration de Performance" est disponible sur les sites : www.unical.fr et info@unical-ag.com.

3. AVERTISSEMENTS

- Toutes les illustrations présentes dans le présent manuel ont un but explicatif et indicatif et pourraient donc être légèrement différentes de l'appareil en votre possession.
- L'appareil de référence est celui que vous avez acheté.
- En cas de doutes ou de difficultés de compréhension ou lors de l'apparition de problèmes non expliqués dans le présent manuel, nous vous prions de contacter votre distributeur ou installateur au plus vite.

4. RÈGLES DE SÉCURITÉ



- L'installation, le raccordement électrique, la vérification du fonctionnement et l'entretien du poêle doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié ou autorisé.
- Parties électriques sous tension : débrancher l'appareil de l'alimentation électrique en 230 V - 50 Hz au préalable de toute opération d'entretien périodique. Mettre le produit sous tension uniquement lorsque son installation est totalement terminée.
- Les opérations d'entretien extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Tous les règlements locaux, y compris ceux faisant référence aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux normes en vigueur, d'une mauvaise circulation de l'air, d'un raccordement électrique non conforme aux normes en vigueur et d'une utilisation non appropriée de l'appareil.
- L'installation du poêle est interdite dans les chambres, les salles de bain, les pièces où du matériel combustible est entreposé et les studios.
- L'installation du poêle est autorisée dans les studios, si celui-ci est à chambre étanche.
- En aucun cas le poêle ne doit être installé dans des pièces l'exposant à des possibles projections d'eau, car ces dernières pourraient provoquer des brûlures et des court-circuits.
- Contrôler que le plancher devant supporter le poêle ait une tenue adéquate. Si la construction existante ne répond pas aux critères d'installation requis, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates (par exemple, la mise en place d'un répartiteur de charges).
- Dans le cadre des normes de sécurité vis à vis du feu, il faut impérativement respecter les distances par rapport à des objets inflammables ou sensibles à la chaleur (par ex. : canapés, meubles, revêtements en bois, etc.).
- Dans le cas de présence d'objets particulièrement inflammables (tentures, moquette, etc.), toutes ces distances doivent être augmentées de 1 mètre.
- Les câbles électriques ne doivent jamais être en contact direct avec le conduit d'évacuation des fumées ou avec toute autre partie chaude du poêle.
- Avant d'envisager toute opération sur le produit, l'utilisateur ou toute autre personne concernée, devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Une erreur d'installation peut être à l'origine de situations dangereuses et/ou d'un dysfonctionnement du poêle.
- Les granulés de bois (pellets) sont le seul type de combustible autorisé pour le poêle.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur de déchets domestiques.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendages ou produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée de l'appareil (risque d'incendie !).
- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil en laissant sa porte foyère antérieure ouverte ou si la vitre de celle-ci est cassée.
- Il est interdit d'effectuer des modifications non autorisées sur l'appareil.
- Ne pas utiliser de liquides inflammables au cours de la phase d'allumage (alcool, essence, pétrole, etc.).
- Après une tentative d'allumage ratée, il est nécessaire d'enlever du creuset de combustion les pellets accumulés à l'intérieur de ce dernier, avant de tenter un nouvel allumage du poêle.
- Le réservoir supérieur de stockage du pellet doit toujours être correctement fermé.
- Au préalable de toute intervention directe sur l'appareil, attendre que le feu dans la chambre de combustion soit complètement éteint et que celui-ci soit suffisamment refroidi. Débrancher la prise d'alimentation électrique située dans la partie postérieure du poêle.
- L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, un manque d'expérience ou un manque de connaissance nécessaire, pourvu que ce soit sous la surveillance d'une personne responsable ou bien uniquement après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Les divers composants de l'emballage de l'appareil doivent être tenus hors de portée des enfants, car ils représentent pour ceux-ci une source de danger potentielle.
- Les enfants doivent toujours rester sous surveillance pour s'assurer qu'ils ne puissent pas jouer avec l'appareil.

- Au cours de son fonctionnement normal, le poêle peut atteindre des températures élevées : tenir hors de portée de celui-ci les enfants et les animaux domestiques et utiliser des dispositifs de protection personnelle ignifuges appropriés, comme des gants pour la protection contre la chaleur.
- Dans le cas où la vis sans fin d'alimentation du pellet serait bloquée par un corps étranger (par exemple : des clous), elle doit être impérativement nettoyée. Ne pas enlever la grille de protection des mains située dans la partie supérieure du réservoir de stockage du pellet de l'appareil et ne pas toucher directement la vis sans fin. Faire appel au technicien autorisé d'un service d'Assistance Technique local.
- La grille de protection du réservoir de stockage ne peut être enlevée que par un technicien autorisé.
- Le conduit d'évacuation des fumées doit toujours être maintenu propre car les éventuels dépôts de suie ou de goudrons imbrûlés en rétrécissent la section de passage interne, réduisant ainsi la valeur du tirage du conduit de cheminée et pouvant compromettre de ce fait le bon fonctionnement du poêle (risque d'incendie dans le conduit de cheminée par phénomène de « bistrage »...).
- Dans le cas d'utilisation de granulés de bois (pellets) de mauvaise qualité, des résidus solides pourraient se coller à l'intérieur du conduit d'alimentation du pellet au cours du fonctionnement du poêle. Une fois le poêle éteint, ces résidus pourraient former des petites braises à l'intérieur du conduit d'alimentation du pellet qui, en atteignant la base du réservoir de stockage du combustible, seraient à l'origine d'une fumée dense et nocive. Le réservoir de stockage supérieur doit toujours être fermé avec son couvercle étanche. Si le conduit d'alimentation du pellet est sale, le nettoyer.
- En cas d'incendie au niveau du poêle ou à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées, utiliser un extincteur approprié ou appeler les Pompiers. Ne jamais utiliser d'eau pour éteindre un feu à l'intérieur du creuset de combustion.

5. CONDITIONS DE GARANTIE

Le fabricant garantit le produit, à l'exception des éléments sujets à l'usure normale énumérés ci-dessous, pour une durée contractuelle de 2 (deux) ans à compter de la date d'achat initiale qui doit être confirmée par :

- un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie contractuelle soit validée et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en service de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur. Il est vivement conseillé de réaliser le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions (revêtements, peinture des murs, etc.).

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien périodique de l'appareil selon les préconisations du fabricant, annulent la garantie contractuelle initialement accordée par ce dernier.

La garantie est validée à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien, qui accompagne l'appareil pour en permettre l'utilisation la plus correcte possible, soient toutes respectées.

L'éventuel remplacement complet de l'appareil ou la réparation de l'un de ses composants n'ont aucunement pour effet de prolonger la durée initiale de la garantie contractuelle fabricant, qui restera de ce fait toujours inchangée.

La garantie contractuelle fabricant restera toujours exclusivement limitée à la fourniture GRATUITE des pièces reconnues comme étant défectueuses par un personnel professionnellement qualifié et autorisé.

En cas de défaut éventuel de l'appareil, l'acheteur devra être en mesure de fournir le certificat de garantie de celui-ci, ainsi que le document contractuel remis lors de l'achat (facture ou ticket de caisse) et cela, afin de pouvoir bénéficier de la garantie contractuelle fabricant de 2 années sur les composants.

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- Dommages causés au cours du transport et/ou de la manutention.
- Pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien périodique insuffisant ou erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le fabricant (toujours se reporter au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil).
- Dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires pour garantir l'exécution de façon professionnelle.
- Utilisation d'un combustible non conforme aux types indiqués dans le présent manuel.
- Dommages complémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à un dysfonctionnement initial.
- Aggravation des dommages sur l'appareil causée par une persistance d'utilisation de celui-ci, suite à la manifestation d'un dysfonctionnement initial.
- Manque d'efficacité du conduit d'évacuation des fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend.
- Dommages dus à des altérations externes qui se produiraient sur l'appareil : agents atmosphériques, catastrophes naturelles, actes de vandalisme, surtensions électriques, incendies, défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Défaut de réalisation de l'entretien périodique extraordinaire, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié.

Sont également exclues de la présente garantie contractuelle fabricant :

- Les parties de l'appareil sujettes à l'usure normale au cours du temps.
- Les variations chromatiques des parties peintes et en céramique, ainsi que les fissurations visibles sur les parties en céramique, qui sont des caractéristiques naturelles propre au matériau et à son utilisation.
- Les éventuels travaux de maçonnerie concernant le passage de la fumisterie.
- Les petites pièces du système (le cas échéant) non fournies par le fabricant.
- Les frais de main d'œuvre et de déplacement inhérents à l'élimination d'éventuels défauts de l'appareil, qui pourraient être constatés et confirmés par un personnel professionnellement qualifié et autorisé par le fabricant, au cours de la période contractuelle de garantie de 2 années initiale.

Le fabricant décline toute responsabilité dans le cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des animaux ou des objets, qui résulteraient d'une non observation des prescriptions contenues dans le présent manuel et en particulier, les mises en garde en matière d'installation, d'utilisation et d'entretien de l'appareil.

6. PIÈCES DE RECHANGE

Toute réparation ou mise au point nécessaire doit être réalisée avec le plus grand soin et la plus grande attention. C'est pourquoi nous recommandons vivement de s'adresser directement à un revendeur local de la marque ou au Centre d'Assistance Technique le plus proche, en précisant :

- Modèle de l'appareil
- Numéro de série
- Type de problème rencontré

Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine fournies par le fabricant.

7. MISE EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT

Le démantèlement, puis l'élimination du produit sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement. En fin de vie, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains et peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service.

Éliminer séparément le produit permet d'éviter de possibles conséquences négatives sur l'environnement et sur la santé, liées à un démantèlement inapproprié et permet la récupération des divers matériaux dont il est composé, afin de réaliser une importante économie d'énergie et de matières premières.

8. EMBALLAGE ET MANUTENTION



8.1 EMBALLAGE

- L'emballage est composé d'un carton recyclable selon les normes RESY, d'inserts recyclables en EPS (polystyrène expansé) et d'une palette de transport en bois.
- Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou éventuellement éliminés en tant que déchets solides urbains, dans le respect des normes en vigueur.

Une fois l'emballage totalement retiré, il est recommandé de vérifier l'intégrité du produit contenu à l'intérieur de celui-ci.

8.2 MANIPULATION DU POÊLE

Que le poêle soit emballé ou déballé, il est nécessaire d'observer les instructions suivantes pour la manipulation et le déplacement de celui-ci à partir de l'achat jusqu'à son utilisation et pour tout déplacement futur :

- Manipuler le poêle avec des moyens adaptés en faisant attention aux normes en vigueur en matière de sécurité.
- Ne pas retourner et/ou mettre sur le côté le poêle. Le maintenir en position verticale ou selon les dispositions du constructeur.
- Si le poêle possède des parties en faïence, en pierre, en verre ou en matériaux délicats, manipuler l'ensemble avec une extrême précaution.

9. CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES

9.1 AVANT-PROPOS

Ce chapitre a été rédigé en collaboration avec Assocosma (www.assocosma.org) et est basé sur les normes européennes en matière de fumisterie (EN 15287 - EN 13384 - EN 1856 - EN 1443).

Il fournit des indications sur la correcte réalisation du conduit d'évacuation des fumées, mais ne doit en aucun cas remplacer les normes en vigueur dans le pays d'installation.

9.2 CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES

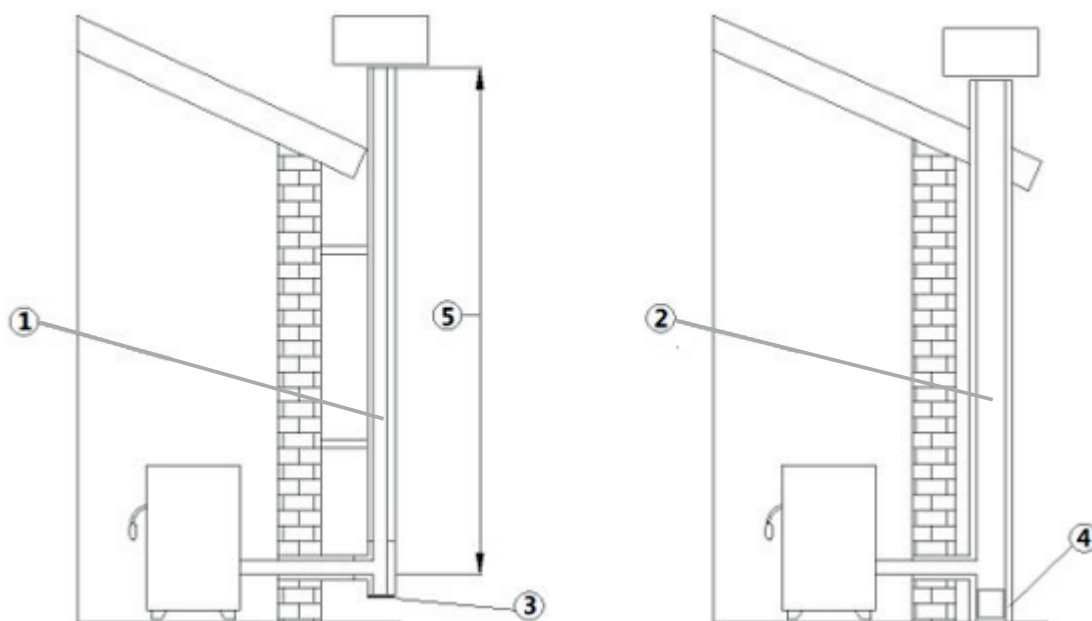


Fig. 1 - Conduits d'évacuation des fumées types

LÉGENDE	
1	Cheminée avec conduits en inox isolé
2	Cheminée préexistante
3	Té de purge avec bouchon de contrôle
4	Trappe d'inspection et de ramonage
5	≥ 5 m

- Le conduit d'évacuation des fumées ou cheminée revêt une importance particulière pour le bon fonctionnement d'un poêle à combustible solide et à tirage naturel.
- Il est donc essentiel que le conduit de cheminée soit correctement réalisé et bien isolé.
- Le poêle peut être raccordé à un conduit situé à l'extérieur de l'habitation (voir Fig. 1 à la page n° 9) du type « à double paroi isolé » (1) ou à un conduit de cheminée déjà existant (2) correctement isolé.
- Les deux solutions doivent avoir à leur base un té de purge avec bouchon de contrôle (3) et/ou une trappe de ramonage (4).

9.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

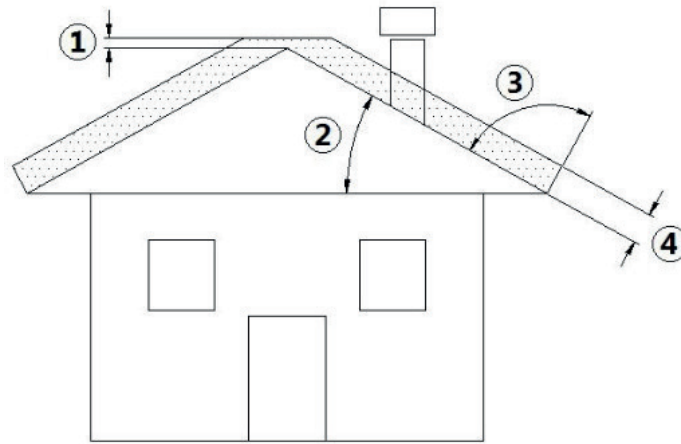


Fig. 2 - Toit en pente

LÉGENDE	
1	Hauteur minimale au dessus du faîtage = 0,4 m
2	Inclinaison du toit $\geq 10^\circ$
3	90°
4	Distance mesurée à 90° à partir de la surface du toit

- Le conduit d'évacuation des fumées doit être : parfaitement étanche aux fumées et à leur éventuelle condensation, le plus rectiligne possible, sans point d'étranglement, thermiquement isolé sur tout son parcours et apte à résister au cours du temps aux sollicitations mécaniques normales.



La surface externe du conduit doit être correctement isolée afin d'éviter les phénomènes de condensation et réduire l'effet de refroidissement des fumées.

- Il doit être tenu à distance de matériaux combustibles ou facilement inflammables grâce à un interstice d'air ou des matériaux isolants. Vérifier la distance minimale ("écart au feu") conseillée par le fabricant du conduit de cheminée.
- L'entrée du conduit d'évacuation des fumées doit se trouver dans la même pièce que l'appareil ou, tout au plus, dans une pièce attenante et être complétée dans sa partie inférieure par une chambre de récupération des résidus solides et de la condensation, dont la trappe d'accès métallique doit être étanche.
- Des aspirateurs auxiliaires ne pourront pas être installés le long du conduit, ni sur la cheminée.
- La section interne du conduit de cheminée peut être circulaire (c'est la meilleure solution) ou carrée (avec des angles raccordés ayant un rayon minimum de 20 mm).
- La dimension de la section interne du conduit d'évacuation des fumées doit être :
 - au minimum de $\varnothing 100$ mm pour les poêles d'une puissance jusqu'à 8,5 kW
 - au minimum de $\varnothing 120$ mm pour les poêles d'une puissance de 9 kW et plus
 - au maximum recommandé de $\varnothing 180$ mm
- Faire vérifier l'efficacité du conduit d'évacuation des fumées par un ramoneur qualifié. Il pourrait être nécessaire de tuber le conduit existant inadapté sur toute sa hauteur au moyen d'un produit adapté, répondant aux normes en vigueur.
- Le conduit de cheminée doit être CE selon la norme EN 1443. Ci-dessous un exemple de plaque signalétique :



Fig. 3 - Exemple de plaque signalétique

9.4 HAUTEUR-DÉPRESSION

La dépression (le tirage) d'un conduit d'évacuation des fumées dépend également de sa hauteur. Vérifier la valeur du tirage à la base du conduit de cheminée selon les valeurs reportées au paragraphe 18.2 : "CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES".

9.5 ENTRETIEN

- Le conduit d'évacuation des fumées (conduit de cheminée vertical principal + conduit de liaison + sortie de toiture) doit toujours être propre, ramoné et contrôlé par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les prescriptions du fabricant du conduit d'évacuation des fumées et les directives de votre compagnie d'assurance.
- En cas de doutes, toujours appliquer les normes les plus restrictives.
- Il est nécessaire de faire contrôler et ramoner la totalité du conduit d'évacuation des fumées par un ramoneur qualifié au moins une fois par an.
- Le ramoneur devra délivrer une déclaration écrite attestant de la sécurité d'utilisation de l'installation.
- L'absence de ramonage périodique du conduit d'évacuation des fumées peut nuire à la sécurité d'utilisation du poêle.

9.6 TERMINAL DE TOITURE

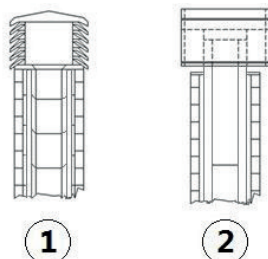


Fig. 4 - Terminal de toiture

Le terminal de toiture joue un rôle important dans le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage :

- Il est conseillé de choisir un terminal de toiture de type "anti-vent" (voir la Fig. 4).
- La surface totale des orifices prévus pour l'évacuation des fumées doit correspondre au double de la surface interne du conduit de cheminée et doit être conçue de manière à assurer l'évacuation des fumées, même en cas de vent.
- Le terminal de toiture doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et d'éventuels animaux.
- La zone d'évacuation des fumées dans l'atmosphère doit se trouver au-delà de la zone de reflux due à la forme du toit ou à des obstacles se trouvant à proximité (voir la Fig. 2).

9.7 COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE

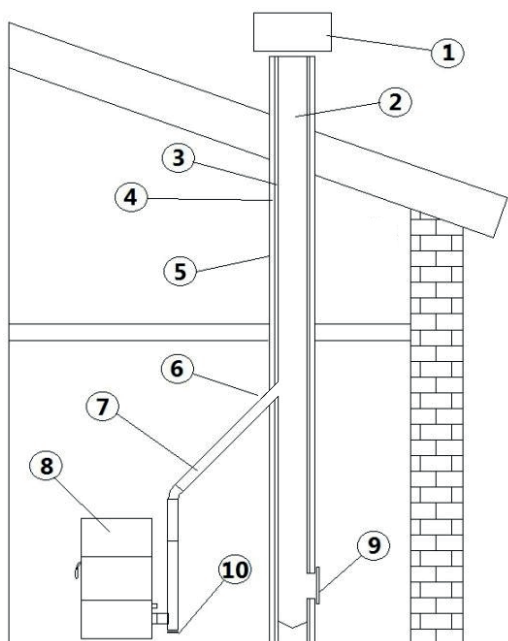


Fig. 5 - Composants du conduit d'évacuation des fumées

LÉGENDE	
1	Terminal de toiture
2	Voie d'écoulement des fumées
3	Conduit de cheminée principal
4	Isolant thermique
5	Mur extérieur
6	Raccord dans le conduit de cheminée principal
7	Conduit de liaison
8	Générateur de chaleur
9	Trappe d'inspection et de ramonage
10	Té de purge avec bouchon de contrôle

9.8 PRISE D'AIR EXTÉRIEUR

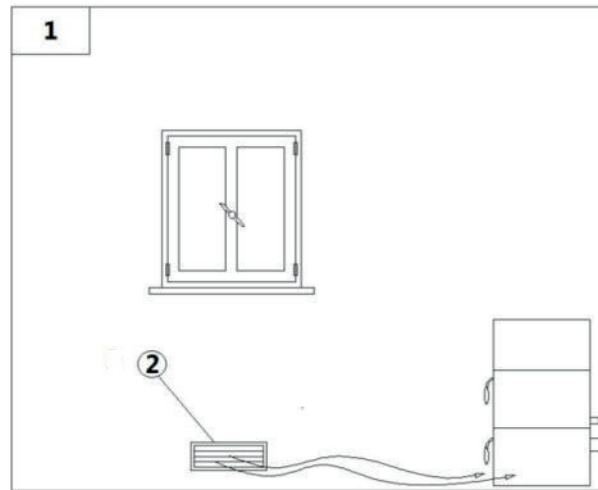


Fig. 6 - Directement depuis l'extérieur

LÉGENDE	
1	Local à aérer
2	Prise d'air extérieur

- Il est obligatoire de se munir d'un dispositif de renouvellement de l'air extérieur pour assurer le bien-être ambiant et le fonctionnement correct du poêle.
- L'afflux d'air entre l'extérieur et le local d'installation du poêle peut être assuré directement au travers d'une ouverture réalisée dans un mur extérieur de ce dernier (solution conseillée, voir la Fig. 6).
- Des locaux d'installation comme les chambres, les garages, les entrepôts de matériaux inflammables sont à éviter.
- La prise d'air extérieur doit avoir une surface nette totale de 80 cm² au minimum: cette surface devra être augmentée si d'autres générateurs actifs sont présents dans la pièce (par exemple : ventilateur d'extraction d'air, hotte de cuisine, autres poêles, etc.). Ces appareils mettent en dépression l'environnement et peuvent donc causer des problèmes.
- Il est nécessaire de vérifier que, lorsque tous les appareils sont allumés, la chute de pression entre la pièce et l'extérieur ne dépasse pas la valeur de 4,0 Pa : si nécessaire, agrandir la prise d'air extérieur (EN 13384).
- La prise d'air extérieur devra être réalisée à une hauteur proche du sol avec une grille de protection externe anti-volatiles et qui ne devra jamais être obstruée.
- La prise d'air extérieur ne doit pas être positionnée dans un mur extérieur soumis à une zone de basse pression (face au vent).



Vérifier auprès des autorités locales s'il existe des normes restrictives concernant la prise d'air comburant extérieur : si de telles normes existent, elles doivent être impérativement respectées.

9.9 RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le poêle à granulés de bois (pellets) fonctionne grâce à un tirage des fumées forcé par ventilateur d'extraction et il est donc obligatoire de s'assurer que tous les conduits soient correctement réalisés selon les normes EN 1856-1, EN 1856-2 concernant le choix des matériaux. L'ensemble doit être réalisé par du personnel ou des entreprises spécialisées selon la norme NF DTU 24.1 et NF DTU 24.2.

- Le conduit de liaison situé entre l'appareil et le conduit de cheminée vertical principal doit être le plus court possible afin de favoriser le tirage et d'éviter la formation de condensation à l'intérieur des conduits.
- Le diamètre du conduit de liaison doit être égal ou supérieur à celui du raccord prévu au niveau du poêle (Ø 80 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CONDUIT Ø 80 mm	CONDUIT Ø 100 mm
Longueur minimale verticale	1,5 m	2 m
Longueur maximale (avec 1 coude ou té)	6,5 m	10 m
Longueur maximale (avec 3 coudes ou té)	4,5 m	8 m
Nombre maximum de coudes ou té	3	3
Sections horizontales (pente minimale 3%)	2 m	2 m
Installation à des altitudes supérieures à 1200 mètres	NON	Obligatoire

- Pour réaliser la liaison entre le poêle et le conduit de cheminée vertical principal, utiliser un conduit en tôle spéciale pour fumisterie en Ø 80 mm ou Ø 100 mm selon le type d'installation, avec des joints d'étanchéité en silicone.
- Il est interdit d'installer des conduits métalliques flexibles, en fibro-ciment ou en aluminium.
- Pour réaliser d'éventuels dévoiements du conduit, il est obligatoire de toujours utiliser un raccord (avec angle > 90°) muni d'un bouchon de contrôle permettant un ramonage facilité des conduits de fumée.
- Toujours s'assurer qu'après le ramonage des conduits de fumée, les bouchons de contrôles soient refermés hermétiquement et que les divers joints d'étanchéité présents soient visuellement en bon état.
- Il est interdit de raccorder plusieurs appareils de chauffage dans le même conduit d'évacuation des fumées.
- Il est interdit de faire passer dans le même conduit d'évacuation des fumées les évacuations provenant de hottes aspirantes situées au-dessus.

9.10 EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

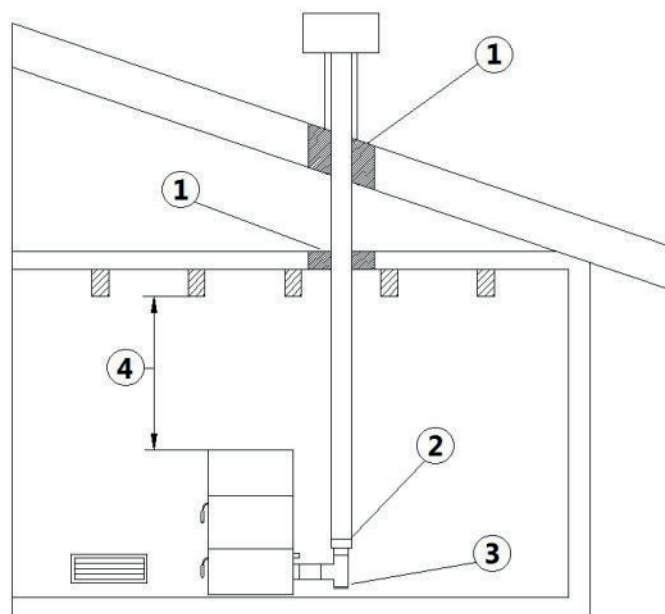


Fig. 12 - Exemple n° 1

LÉGENDE	
1	Isolant thermique
2	Réduction
3	Té de purge avec bouchon de contrôle et de ramonage
4	Distance minimale de sécurité = 0,5 m

- Installation d'un conduit de fumée d'un diamètre de \varnothing 100/120 mm avec perçage d'un trou pour son passage en toiture.

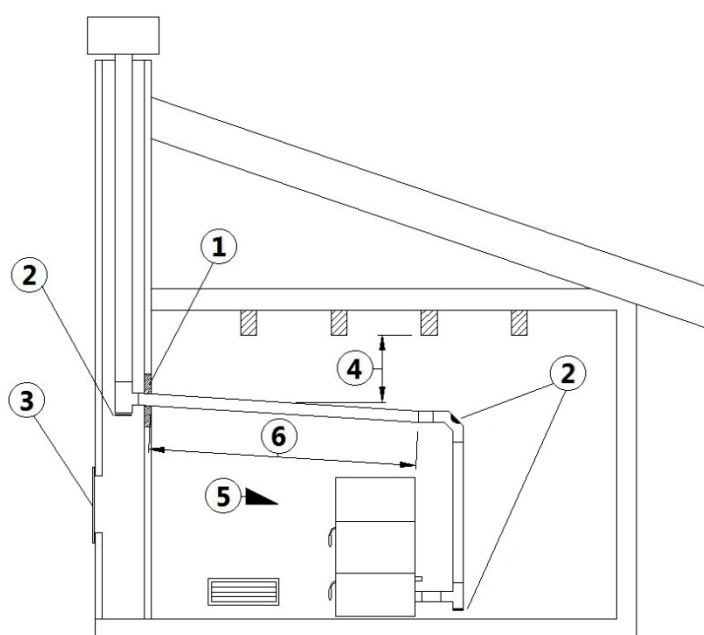


Fig. 13 - Exemple n° 2

LÉGENDE	
1	Isolant thermique
2	Bouchon de contrôle et de ramonage
3	Trappe d'inspection
4	Distance minimale de sécurité = 0,5 m
5	Inclinaison $\geq 3^\circ$
6	Longueur horizontale ≤ 2 m

- Conduit de cheminée préexistant (ancien), d'un diamètre intérieur de \varnothing 100/120 mm au minimum, avec création à sa base d'un té de purge avec bouchon d'inspection et de ramonage.

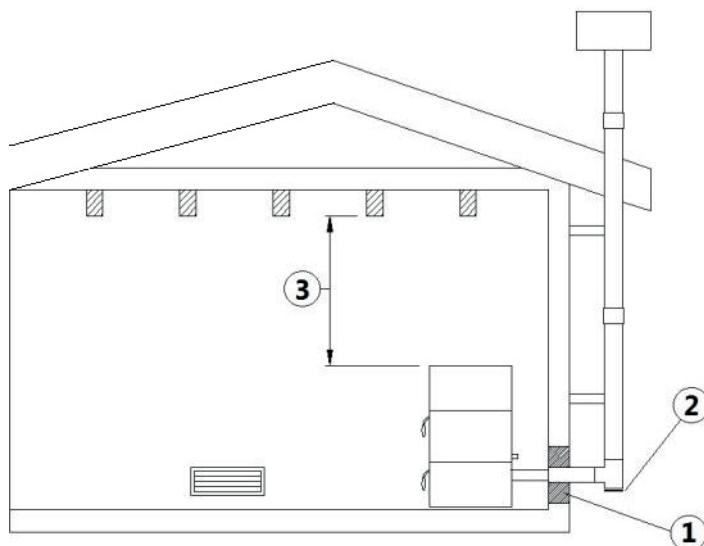


Fig. 14 - Exemple n° 3

LÉGENDE	
1	Isolant thermique
2	Té avec bouchon de contrôle et de ramonage
3	Distance minimale de sécurité = 0,5 m

- Conduit d'évacuation des fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tubes en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi d'un diamètre intérieur minimum de Ø100/120 mm (l'ensemble doit être bien fixé au mur extérieur). Avec terminal de toiture anti-vent (voir la Fig. 4) et té avec bouchon étanche permettant un ramonage facilité, sans aucun démontage des tubes.



Vérifier avec le fabricant du conduit de cheminée les distances de sécurité à respecter et le type de matériau isolant pouvant être utilisé (EN 13501 - EN 13063 - EN 1856 - EN 1806 - EN 15827).

10. LES GRANULÉS DE BOIS (PELLETS)



- Nous conseillons vivement d'utiliser des granulés de bois (pellets) de premier choix car leur influence sur la puissance calorifique fournie par le poêle et la quantité de cendres formée par la combustion est considérable.
- Les granulés de bois (pellets) auront de préférence les caractéristiques suivantes : Ø 6 mm (de Classe D06), longueur maximale de 40 mm, puissance calorifique de 5kWh/kg, taux d'humidité ≤ 10%, résidus de cendres ≤ 0,7%, bien pressés et dépourvus de colles, résines ou autres additifs (nous conseillons vivement l'utilisation de granulés de bois ou pellets conformes à la norme EN14961-2 de type ENplus-A1).
- Des granulés de bois (pellets) de caractéristiques inadaptées ou de médiocre qualité peuvent engendrer une mauvaise combustion et concourir à obstruer fréquemment le creuset de combustion ou le conduit d'évacuation des fumées. Par ailleurs, ils font augmenter la consommation, réduire le rendement calorifique, encrasser la vitre de la porte foyère antérieure et augmenter la quantité de cendres et de granulés de bois (pellets) imbrûlés dans le creuset de combustion.



Tout type de granulé de bois (pellet) humide engendre obligatoirement une mauvaise combustion et un dysfonctionnement du poêle. Il faudra par conséquent s'assurer de stocker le combustible dans des locaux secs et à une distance d'un mètre au moins du poêle et/ou de toute autre source de chaleur.

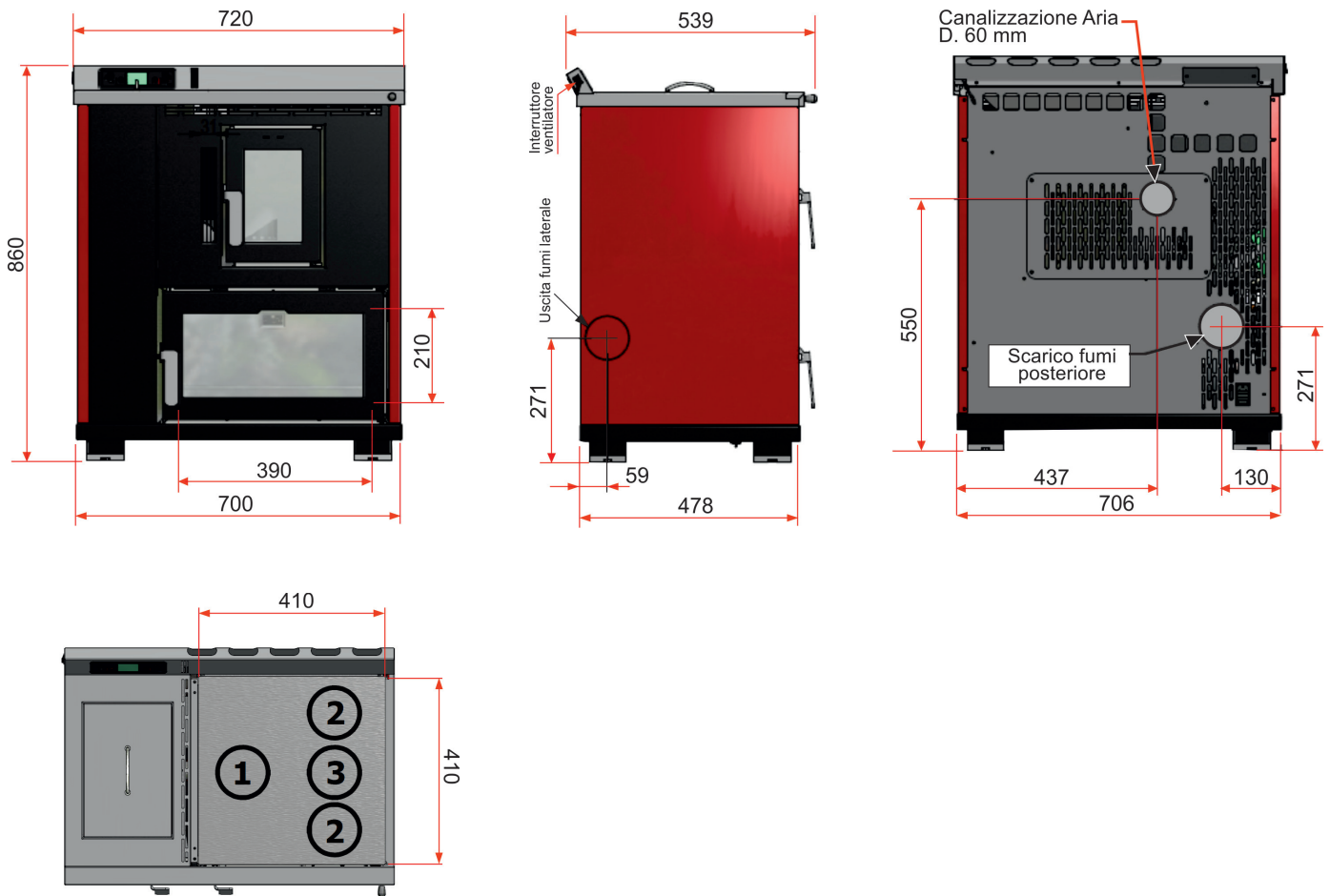
- Nous conseillons vivement d'essayer les différents types de granulés de bois (pellets) que l'on peut trouver dans le commerce et de choisir ensuite celui qui donnera les meilleures performances au poêle.
- Des granulés de bois (pellets) de qualité médiocre peuvent endommager irrémédiablement le poêle et, de ce fait, rendre caduques la garantie contractuelle et la responsabilité du fabricant.
- Le réglage éventuel des paramètres de fonctionnement du poêle par rapport à la qualité du combustible utilisé doivent être impérativement réalisés par un personnel qualifié et autorisé par le fabricant.

11. INSTALLATION DU POÊLE

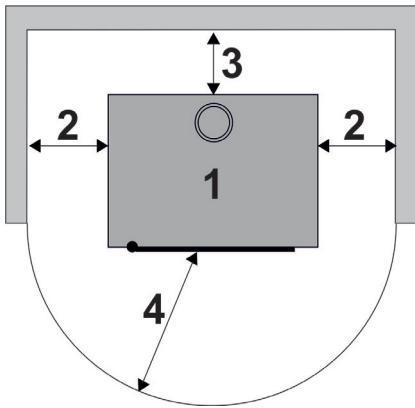
11.1 AVANT-PROPOS

- L'emplacement pour l'installation du poêle doit être choisi en fonction de la configuration du local considéré et de la possibilité d'évacuation des fumées vers l'extérieur de celui-ci. Vérifier auprès des autorités locales l'existence de normes restrictives concernant la prise d'air extérieur comburant, la prise d'aération, le dispositif d'évacuation des fumées y compris, le conduit de cheminée vertical principal et le terminal de toiture.
- Vérifier la présence d'une prise d'air extérieur comburant de dimensions adéquates.
- Vérifier la non présence d'autres poêles ou appareils, qui pourraient mettre le local en dépression.
- Vérifier, avec le poêle allumé, l'absence de CO dans le local d'installation.
- Vérifier que le conduit de cheminée ait bien la valeur de tirage nécessaire à sa base.
- Vérifier que l'évacuation des fumées puisse s'effectuer en toute sécurité (éventuelles pertes de fumée vers le local, distances par rapport à d'éventuels matériaux inflammables, etc.)
- L'installation de l'appareil doit permettre un nettoyage facilité de ce dernier et le ramonage possible du conduit d'évacuation des fumées (sur tout son parcours).
- L'installation doit également permettre un accès facile à la prise d'alimentation électrique du poêle.
- Pour installer plusieurs appareils de chauffage dans le même local, il faut adapter les dimensions de la prise d'air extérieur comburant (voir le paragraphe 18.2 : "CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES").

11.2 DIMENSIONS (mesures exprimées en mm)



11.3 INSTALLATION GÉNÉRIQUE



LÉGENDE	
1	Poêle à granulés de bois (pellets)
2	Distance latérale minimale = 200 mm
3	Distance arrière minimale = 200 mm
4	Distance frontale minimale = 1000 mm

Fig. 15 - Installation générique

Il est obligatoire d'installer le poêle éloigné des murs et/ou meubles, avec un passage d'air minimum de 200 mm sur les côtés, de 200 mm sur l'arrière et cela, afin de permettre un refroidissement efficace de l'appareil et une bonne distribution de la chaleur dans l'ambiance (voir la Fig. 15).

Si les murs sont en matériau inflammable, contrôler les distances de sécurité (voir la Fig. 15).

Contrôler qu'à la puissance maximale du poêle, la température surfacique des murs n'excède pas une valeur de 80°C. Dans le cas contraire, mettre en place sur les parois intéressées une plaque adaptée résistant au feu.

11.4 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



ATTENTION : l'appareil doit être installé par un professionnel qualifié !

- Le raccordement électrique de l'appareil doit être réalisé au moyen du cordon avec fiche fourni d'origine avec celui-ci et cela, sur une prise de l'installation électrique du local d'installation, capable de supporter la charge et la tension de chaque modèle comme indiqué dans le tableau des données techniques (voir le paragraphe 18.2 : "CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES").
- La fiche de raccordement électrique doit être facilement accessible une fois l'appareil définitivement installé.
- S'assurer que l'installation électrique considérée dispose d'une mise à la terre efficace : si celle-ci est inexistante ou inefficace, procéder à sa réalisation selon les normes électriques NF C15-100 en vigueur.
- Branchez le cordon d'alimentation fourni d'origine dans la prise située dans la partie postérieure inférieure du poêle (voir la Fig. 16 et la figure de la page n° 15), puis à une prise de courant murale du local.



Fig. 16 - Prise électrique avec interrupteur général

- L'interrupteur général **O/I** (voir la Fig. 16 et la figure de la page n° 15) doit être activé uniquement pour mettre sous tension le poêle, et dans le cas contraire, nous conseillons de le positionner sur **O**.
- Ne pas utiliser de multiprise ou de rallonge électrique pour alimenter le poêle.
- Si le cordon d'alimentation électrique est abîmé, il doit être remplacé par un professionnel compétent.
- Lorsque le poêle n'est pas utilisé durant une longue période, le débrancher de sa prise de courant électrique.

LA FICHE DU CORDON D'ALIMENTATION DU POÊLE DOIT ÊTRE RACCORDÉE UNIQUEMENT UNE FOIS QUE L'INSTALLATION DE L'APPAREIL EST TERMINÉE ET DOIT TOUJOURS RESTER ACCESSIBLE PAR LA SUITE, SI LE POÊLE N'EST PAS LUI-MÊME DOTÉ D'UN INTERRUPTEUR BIPOLAIRE APPROPRIÉ ET ACCESSIBLE.

12. UTILISATION

12.1 AVANT-PROPOS

Pour un rendement maximal et une consommation minimale du poêle, suivre les instructions suivantes :

- Si l'installation a été correctement réalisée et le conduit d'évacuation des fumées est efficace, l'allumage des granulés de bois (pellets) sera en principe facilité.
- Allumer le poêle à sa puissance 1, durant une période d'au moins 2 heures, pour permettre aux divers matériaux internes du poêle de s'adapter aux hautes températures et de se mettre en place définitivement.
- L'utilisation du poêle peut modifier l'aspect de la peinture interne à la chambre de combustion. Ce phénomène peut être dû à : surchauffe du poêle, granulés de bois (pellets) de mauvaise qualité, manque de tirage du conduit de cheminée, etc. Quoi qu'il en soit, la résistance de la peinture de l'intérieur de la chambre de combustion ne peut pas être garantie dans toutes les conditions possibles de fonctionnement.
- Au cours des premières heures de fonctionnement du poêle des résidus de fabrication (graisse) et les peintures neuves peuvent produire une odeur désagréable et un peu de fumée : on conseille vivement d'aérer la pièce dans laquelle est installé l'appareil, car cela peut être gênant pour les personnes et les animaux présents.
- Les valeurs de programmation des puissances du poêle (de 1 à 5) sont pré-réglées en usine et seul un personnel qualifié et autorisé peut les modifier par la suite.

12.2 LE TABLEAU DE COMMANDE

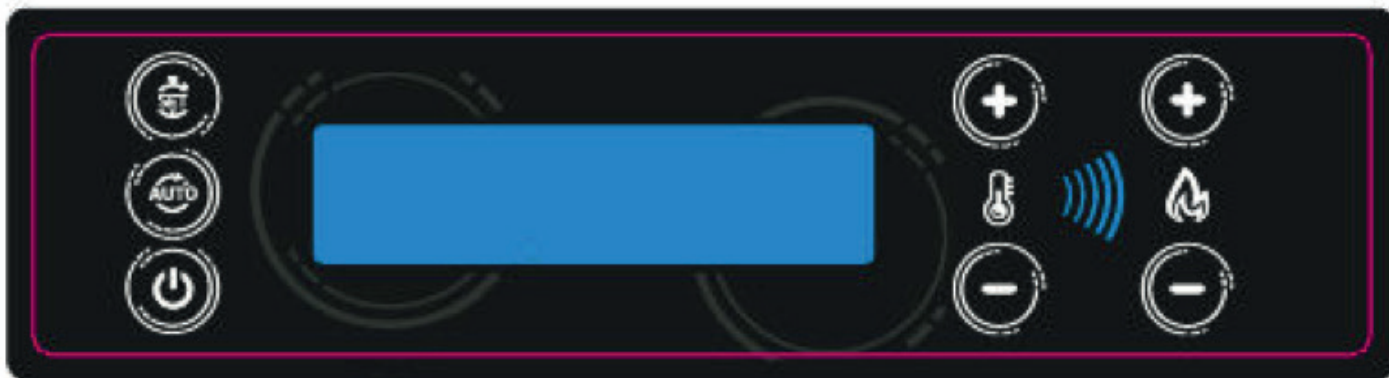


Fig.17 - Le tableau de commande



Touche SET



Touche AUTO



Touche ON/OFF



Touches
TEMPÉRATURE



Touches
PUISSANCE

12.3 MENU PRINCIPAL

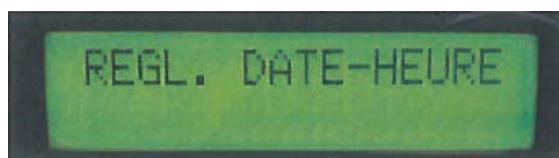
12.3.1 Allumage du poêle

Pour allumer le poêle, appuyer quelques secondes sur la touche **ON/OFF** et celui-ci lancera alors automatiquement la procédure d'allumage. Dans le cas du premier allumage du poêle et donc du premier chargement de granulés de bois (pellets), il peut être nécessaire de réaliser plusieurs cycles successifs d'allumage afin d'amorcer correctement le système d'alimentation automatique du combustible (vis sans fin). Même dans le cas d'un réallumage faisant suite à un arrêt automatique de l'appareil par manque de combustible (CODE D'ERREUR = 4) ce même type de phénomène est possible par l'absence de granulés de bois dans le système d'alimentation. Si le poêle a raté son allumage, il va alors fonctionner avec une quantité de granulés de bois (pellets) réduite, selon la valeur du réglage de la vis sans fin en phase d'allumage (de 1 à 5). Dans le cas où une commande d'allumage se produit au cours de la phase de refroidissement du poêle, celui-ci se positionne alors en mode d'attente jusqu'à ce que la température des fumées soit descendue en dessous de la valeur admissible.

12.3.2 Programmation

La programmation horaire par l'utilisateur est possible après avoir ouvert le menu correspondant par simple appui sur la touche **SET** du tableau de commande. Pour sortir du menu sans apporter de modifications, appuyer sur la touche **ON/OFF**. En cas d'absence de pression sur l'une des touches du tableau durant environ 1 minute, le dispositif sort automatiquement du menu pour afficher l'état actuel du poêle. Pour faire défiler les menus, utiliser les touches **TEMP+** et **TEMP-**, puis pour entrer dans le menu visualisé appuyer sur **SET**.

12.3.3 Jour et heure



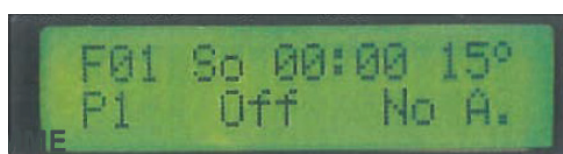
En appuyant sur la touche **SET** on entre dans le menu de réglage du jour et de l'heure. Il est possible de modifier le jour du lundi au dimanche et aussi les horaires de programmation. Pour faire défiler les diverses options utiliser les touches **PROG+** et **PROG-**, pour les modifier utiliser **TEMP+** et **TEMP-**. Pour confirmer la dernière modification et sortir du menu, appuyer sur la touche **SET**.



12.3.4 Hebdomadaire

Le programmateur horaire est activé uniquement en mode de fonctionnement automatique (**AUTO** visualisé sur l'écran du tableau de commande).

15 niveaux de programmations horaires sont disponibles avec un réglage possible des horaires de marche et d'arrêt du poêle et de la température ambiante désirée. Chaque programme peut être désactivé sans nécessité d'annulation, de façon simple. Appuyer sur la touche **SET** pour entrer dans le menu, puis faire défiler les divers paramètres modifiables au moyen des touches **TEMP+** et **TEMP-**. Utiliser ensuite les touches **PROG+** **PROG-** pour régler les valeurs désirées, puis appuyer sur la touche **SET** pour confirmer celles-ci.



12.3.5 Numérotation du programme horaire

Permet de numéroter de 1 à 15 le programme horaire sélectionné.

12.3.6 Jour de la semaine

Indique le jour de la semaine du programme visualisé à l'écran. Il est possible de régler individuellement les jours, du Lundi au Dimanche (Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa, Di), ou bien tous les jour ouvrables à l'identique du Lundi au Vendredi (LV) et encore les week-ends, du samedi au dimanche (SD). Ce système permet de régler un unique programme horaire de marche et d'arrêt du poêle valable pour tous les jours, du Lundi au Vendredi et différemment du samedi au dimanche.

12.3.7 Heure

Heure d'allumage ou d'arrêt du poêle.

12.3.8 Minutes

Minutes d'allumage ou d'arrêt du poêle.

12.3.9 Température

Dans le cas d'un programme horaire de fonctionnement du poêle, il est nécessaire de régler aussi la température de consigne ambiante désirée durant cette période dans une plage comprise entre 5 et 30°C

12.3.10 Niveau de puissance fournie

Dans le cas d'un programme horaire de fonctionnement du poêle, il est nécessaire de régler aussi le niveau de la puissance fournie durant cette période dans une plage comprise entre 1 et 5.

12.3.11 Type de programme horaire

Choisir entre le programme de marche (ON) ou celui d'arrêt (OFF).

12.3.12 Habilitation du programmeur horaire

Cette opération d'activation du programmeur horaire est nécessaire, car dans le cas contraire (No A.) le système ne permet pas la programmation horaire par l'utilisateur des périodes de marche et d'arrêt du poêle.

12.3.13 Exemple de programmation horaire

Pour programmer le poêle afin qu'il s'allume tous les jours de Lundi au Vendredi à 8.00 heures, avec un niveau de puissance fournie de 4 et une température de consigne d'ambiance de 20°C, entrer dans le menu de programmation horaire de l'allumage, puis procéder come indiqué ci-dessous :

- Appuyer sur la touche **TEMP+** pour sélectionner "LV" (heure d'allumage identique du Lundi au Vendredi).
- Sélectionner l'heure d'allumage au moyen de la touche **PROG+**, puis la régler sur la valeur "08" au moyen des touches **TEMP+** ou **TEMP-**.
- Sélectionner les minutes au moyen de la touche **PROG+**, puis la régler sur la valeur "00" au moyen des touches **TEMP+** et **TEMP-**.
- Sélectionner la température de consigne d'ambiance désirée au moyen de la touche **PROG+** puis la régler sur la valeur "20°C" au moyen des touches **TEMP+** et **TEMP-**.
- Sélectionner le niveau de puissance à fournir au moyen de la touche **PROG+**, puis le régler sur la valeur "4" au moyen des touches **TEMP+** ou **TEMP-**.
- Appuyer sur la touche **SET** pour mémoriser les nouvelles données et pouvoir régler un autre programme horaire d'allumage. Dans le cas où la programmation serait terminée, appuyer sur la touche **ON/OFF** pour sortir.
- Ne pas oublier de régler le mode de fonctionnement du poêle sur "Automatique" pour habilitier le programmeur horaire hebdomadaire.

12.3.14 Mode de fonctionnement "THERMOSTAT"



Appuyer à répétition sur la touche **SET** pour accéder au menu "THERMOSTAT", puis modifier le mode de fonctionnement du poêle pour le contrôle de la température ambiante nécessaire à l'allumage et à l'arrêt automatique du poêle.

12.3.15 Thermostat d'ambiance interne

Cette modalité permet le fonctionnement du poêle sur la base de la température mesurée par la sonde d'ambiance interne à ce dernier. Le poêle s'allume alors manuellement ou automatiquement en fonction de la programmation horaire hebdomadaire qui a été préalablement réglée par l'utilisateur. La puissance fournie par le poêle est alors contrôlée automatiquement en fonction de la température de consigne d'ambiance réglée par l'utilisateur et ceci, afin d'optimiser le fonctionnement et de réaliser des économies non négligeables de combustible.

12.3.16 Thermostat d'ambiance externe

Il est possible de raccorder sur le poêle un thermostat d'ambiance externe à contact sec. Lorsque le contact du thermostat est fermé, la température de consigne réglée est supérieure à celle mesurée dans l'ambiance et viceversa lorsque ce même contact est ouvert, la température de consigne réglée est inférieure à celle mesurée dans l'ambiance. Le poêle contrôlera ce contact et régulera la fonction de chauffage par rapport à la valeur de consigne réglée. Les allumages et les extinctions du poêle seront toujours manuels ou gérés par le programmeur hebdomadaire interne à celui-ci.

12.3.17 Programmeur horaire externe

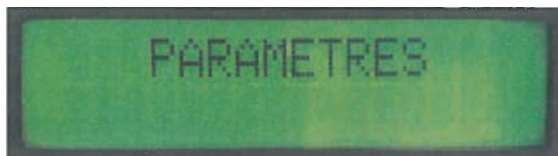
Il est possible d'automatiser l'allumage, l'extinction et la régulation de la température au moyen d'un thermostat d'ambiance programmable externe à contact sec et cela, en alternative au programmeur horaire interne du poêle. Lorsque le contact est fermé (température de consigne réglée supérieure à la température ambiante mesurée) le poêle s'allume. Lorsque le contact est ouvert (température de consigne réglée inférieure à celle mesurée dans l'ambiance), la puissance fournie est réduite graduellement jusqu'à atteindre sa valeur minimale, puis le poêle s'éteint. Il sera aussi possible de modifier manuellement la puissance et de gérer le poêle à partir de son tableau de commande. Dans le cas où le poêle serait arrêté manuellement, son réallumage devra aussi être effectué manuellement. Le poêle se réallumera automatiquement uniquement si le contact fermé se réouvre et se referme successivement.

Ce type d'entrée pourra être utilisée aussi pour allumer et éteindre le poêle au moyen d'un interrupteur manuel et cela, à une puissance prédéfinie.

12.3.17 GSM

Sélectionner le mode de fonctionnement GSM uniquement dans le cas où il serait nécessaire de raccorder au poêle un récepteur GSM pour gérer l'allumage et l'extinction à distance de celui-ci. Dans ce mode de fonctionnement, il ne sera plus possible d'allumer ou d'éteindre le poêle aussi bien en mode manuel, qu'en mode automatique au moyen du programmeur horaire hebdomadaire intégré. Pour commander manuellement le poêle, il est nécessaire de régler à partir du tableau de commande de celui-ci la modalité de thermostat d'ambiance interne. Pour ce qui concerne la puissance fournie, si la température ambiante dépasse la température de consigne réglée au niveau du tableau de commande du poêle, celle-ci est réduite graduellement jusqu'à atteindre sa valeur minimale. Ceci permet de maintenir la température ambiante constante, avec pour effet de réaliser une économie non négligeable de combustible.

12.3.18 Paramètres de fonctionnement du poêle



Appuyer sur la touche **SET** pour pouvoir éventuellement modifier les paramètres de fonctionnement du poêle comme : alimentation du combustible, vitesse du ventilateur d'extraction des fumées, vitesse du ventilateur de soufflage d'air chaud dans l'ambiance, etc. Au moyen des touches **TEMP+** et **TEMP-** on peut modifier en pourcentage les paramètres de fonctionnement du poêle pour lui permettre de s'adapter aux caractéristiques du granulé de bois (pellet) utilisé. Appuyer sur la touche **SET** pour confirmer le paramètre modifié et le mémoriser. Pour accéder aux divers paramètres présents, utiliser les touches **PROG+** et **PROG-**. Pour sortir du menu appuyer sur la touche **ON/OFF**.

12.3.19 Alimentation en combustible

Permet d'ajuster les paramètres d'alimentation du granulé de bois (pellet) dans une plage de -50 à +50%.

12.3.20 Aspiration des fumées

Permet d'ajuster les paramètres d'extraction des fumées dans une plage de -50 à +50%.

12.3.21 Ventilateur ambiant

Permet d'ajuster les paramètres de ventilation d'air chaud vers l'ambiance dans une plage de -50 à +50%.

12.3.22 Log. dernières heures

Ce menu permet de visualiser les codes d'erreur enregistrés au cours du fonctionnement du poêle, avec le jour et l'heure correspondants et une petite description du défaut vérifié par le système de contrôle.

12.3.23 Sélection de la langue



Au moyen des touches **PROG+** et **PROG-**, il est possible de sélectionner la langue désirée parmi plusieurs disponibles : italien, anglais, français, allemand et espagnol.

13. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Si au cours du fonctionnement le système de contrôle électronique détecte une éventuelle anomalie, le poêle s'éteint alors après la fin de son cycle de refroidissement et sur l'écran d'affichage du tableau de commande ("display") est alors visualisé un message d'erreur, qui ne peut être réarmé que manuellement ("reset" du poêle alors éteint) et cela, même avec le mode de fonctionnement automatique activé. Les codes d'erreur pouvant être visualisés sur l'écran d'affichage du tableau de commande du poêle sont les suivants :

13.1 ERREUR 1 : MANQUE ALLUMAGE

Dans le cas où, après un cycle d'allumage du poêle, la température minimale de fonctionnement prévue n'est pas atteinte, ce défaut est visualisé sur l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé. Ce défaut peut être causé par un manque de combustible, un encrassement anormal du creuset de combustion, une résistance d'allumage défectueuse ou encrassée. Avant de réallumer le poêle, vérifier l'état du creuset de combustion et, si nécessaire, le débarrasser complètement des résidus de granulés de bois accumulés.

13.2 ERREUR 2 : ANOMALIE MOTEUR ASPIRATION DES FUMÉES

Dans le cas où, au cours du fonctionnement, le moteur du ventilateur d'extraction des fumées ne tourne pas à sa vitesse prévue, ce défaut est visualisé sur l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé (uniquement en présence d'une sonde de fumée).

13.3 ERREUR 3 : ANOMALIE CIRCUIT D'ASPIRATION DES FUMÉES

Dans le cas où, au cours du fonctionnement, l'aspiration d'air comburant est insuffisante, ce défaut est visualisé sur l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé. Ce défaut peut être lié aussi bien au pressostat de sécurité qu'à la sonde des fumées (uniquement si celle-ci est présente).

13.4 ERREUR 4 : MANQUE PELLET

Dans le cas où, au cours du fonctionnement, la température de la chambre de combustion descend en dessous de la valeur admissible, ce défaut est visualisé sur l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé. Ce défaut peut être causé par un manque de combustible dans le réservoir de stockage supérieur ou un problème au niveau de son alimentation.

13.5 ERREUR 5 : ALARME PRESSOSTAT

Dans le cas où la valeur mesurée par le pressostat de sécurité des fumées est insuffisante, ce défaut est visualisé à l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé. Ce défaut peut être causé par une obstruction du ventilateur d'extraction des fumées ou du conduit d'évacuation des fumées, ce qui engendre inévitablement une augmentation des températures et risque de provoquer l'extinction du poêle due à la présence d'un klaxon de sécurité anti-surchauffe dans le réservoir de stockage supérieur du granulé de bois (pellet).

(DANS LE CAS OU CE DÉFAUT EST VÉRIFIÉ, IL EST NÉCESSAIRE D'ATTENDRE LE REFROIDISSEMENT COMPLET DE L'APPAREIL, DE NETTOYER CELUI-CI, DE NETTOYER LE CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES, PUIS DE RÉALLUMER LE POÊLE. ET SI LE DÉFAUT PERSISTE, DE CONTACTER AU PLUS VITE LE SERVICE D'ASSISTANCE AUTORISÉ LE PLUS PROCHE.)

13.6 ERREUR 6 : COUPURE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Dans la cas d'une coupure de courant électrique au niveau du réseau d'alimentation extérieur, dès que celui-ci est rétabli ce défaut est visualisé à l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé.

13.7 ERREUR 7 : ALARME MOTEUR FUMÉES

Au cours du fonctionnement du poêle, le moteur du ventilateur d'extraction des fumées est contrôlé et dans le cas où sa vitesse se réduirait en dessous de sa valeur minimale admissible, ce défaut est visualisé à l'écran et le poêle passe alors en mode de refroidissement programmé, avec le ventilateur d'extraction des fumées à sa vitesse maximale. Ce défaut peut être causé par une accumulation de cendres ou de poussières dans la turbine du ventilateur, due à un manque d'entretien périodique du poêle.

13.8 ERREUR 8 : ALARME SURCHAUFFE

Dans le cas où cette fonction est habilitée au niveau du PARAMETRE 61, dès que la température de l'eau dans le poêle devient supérieur à 70°C durant plus de 3 minutes, ce dernier passe immédiatement en mode de refroidissement programmé pour cause de surchauffe anormale.

13.9 ERREUR 9 : EXPIRATION DEPASSÉE

Dans le cas où une date d'expiration a été réglée, à cette même date le poêle visualisera cet état. Pour pouvoir reprendre le fonctionnement normal du poêle, il est nécessaire d'accéder aux paramètres relatifs et de mettre à jour cette date.

13.10 RAVITAILLEMENT EN COMBUSTIBLE

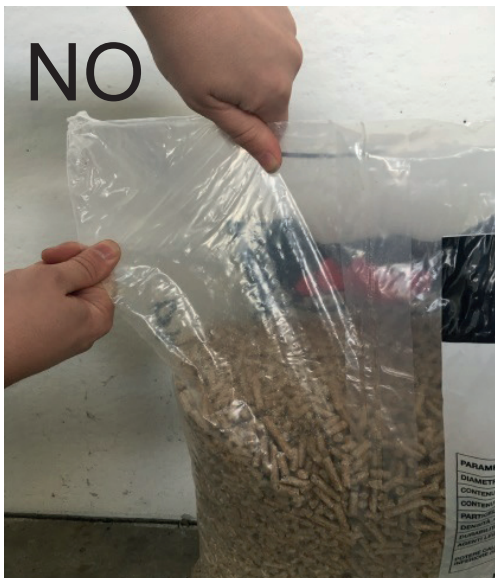


Fig. 18 - Ouverture erronée du sac de pellets



Fig. 19 - Ouverture correcte du sac de pellets

Respecter IMPERATIVEMENT les consignes importantes décrites ci-dessous :

- Ne pas ravitailler le réservoir de stockage supérieur en combustible au cours du fonctionnement du poêle.
- Ne pas mettre directement en contact le sac de combustible avec les surfaces chaudes du poêle.
- Ne pas verser dans le réservoir de stockage supérieur des résidus de combustible imbrûlés provenant du creuset de combustion, suite à un allumage raté du poêle.

14. METHODES DE CUISSON

Il est important de noter que l'utilisation de la plaque de cuisson ou du four, provoque inévitablement une augmentation de la température ambiante du local d'installation du poêle.

14.1 CUISSON SUR LA PLAQUE

La température de la plaque de cuisson peut être réglée à différentes valeurs au moyen des touches de puissance du tableau de commande du poêle (voir le chapitre 12). A la puissance 1, on dépassera une température de 160°C environ sur la gauche de la plaque de cuisson, pour atteindre ensuite 400-450°C environ à la puissance 5 et cela bien évidemment, si l'on utilise un pellet de bonne qualité (certifié EN plus A1). Il est possible par ailleurs de déshabiller la ventilation d'ambiance en phase de cuisson (quelle que soit la valeur de la puissance réglée) au moyen de l'interrupteur situé à gauche du tableau (voir la Fig. 20)

INTERRUPTEUR DE VENTILATION



Fig. 20

Le plan de cuisson est divisé en plusieurs zones de chauffage à températures différenciées.

Pour une cuisson rapide et à haute température, il est possible d'utiliser la zone 1 plus chaude, car située directement sur la flamme du poêle. Les zones 2 et 3 sont utiles pour une cuisson lente et pour le maintien en température.

ZONE DE CUISSON

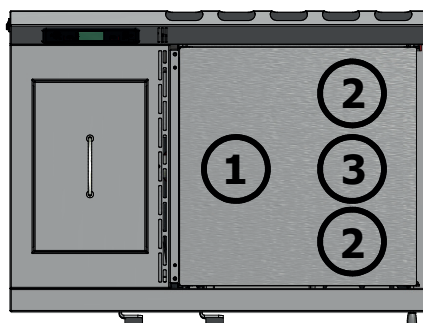


Fig. 21



DÉPOSER AVEC SOIN LES CASSEROLES ET AUTRES USTENSILS DE CUISINE SUR LE PLAN DE CUISSON ET PRENDRE GARDE DE NE PAS FAIRE TOMBER D'EAU SUR LES PARTIES SOUS TENSION DU POÊLE.

14.2 CUISSON AU FOUR

La température du four peut être réglée à différentes valeurs au moyen des touches de puissance du tableau de commande du poêle (voir le chapitre 12). Il est par ailleurs possible de déshabiller la ventilation d'ambiance pour améliorer la puissance disponible pour la cuisson et cela, au moyen de l'interrupteur situé à gauche du tableau (voir la Fig. 20).

TEMPÉRATURES DU FOUR EN UTILISANT DU PELLETT EN plus A1

		P1	P2	P3	P4	P5
Température interne du four avec ventilation d'ambiance	C°	88	136	173	180	215
Température interne du four sans ventilation d'ambiance	C°	88	140	190	208	235



LE TEMPS NÉCESSAIRE POUR METTRE EN TEMPÉRATURE LE FOUR, AINSI QUE LES TEMPÉRATURES MAXIMALES ET MINIMALES EFFECTIVEMENT OBTENUES, DÉPENDENT DU TYPE ET DE LA QUALITÉ DU PELLETT UTILISÉ.

15. CANALISATION D'AIR CHAUD

Le poêle dispose d'un ventilateur centrifuge adapté pour canaliser l'air chaud vers des pièces attenantes. De série, l'air chaud est expulsé par la grille située dans le panneau frontal, à gauche de la porte foyer (voir la Fig. 22).



Fig. 22



Fig. 23

En tournant le ventilateur, il est possible de faire sortir un conduit de canalisation d'air chaud en Ø 60 mm sur l'arrière du poêle. Suivre étape par étape les instructions ci-dessous pour tourner le ventilateur (voir la Fig. 23).

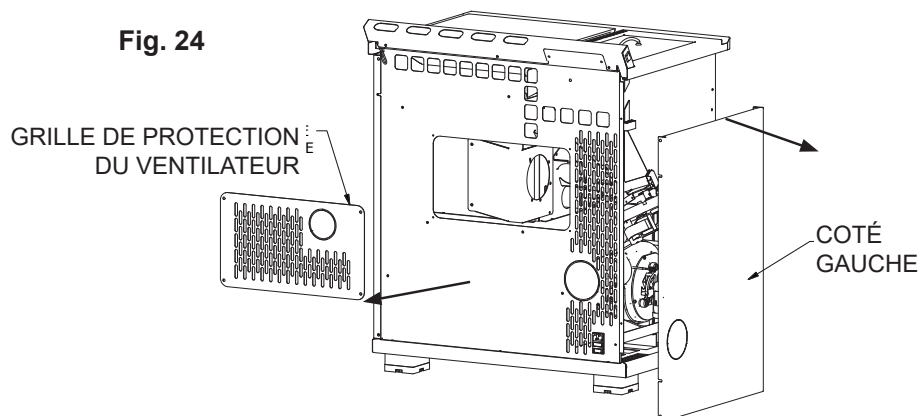


Fig. 24

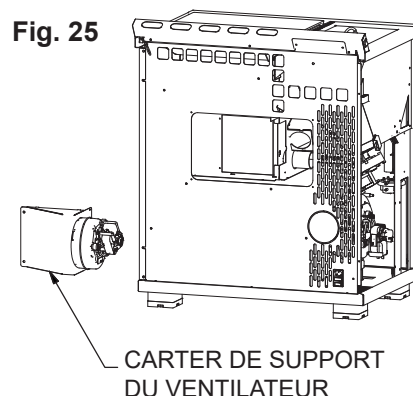
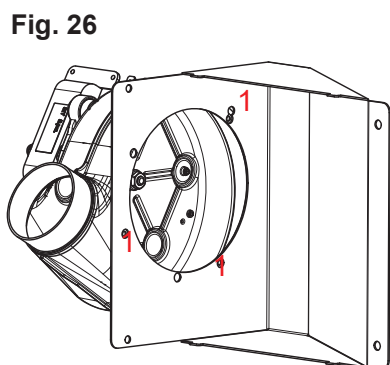
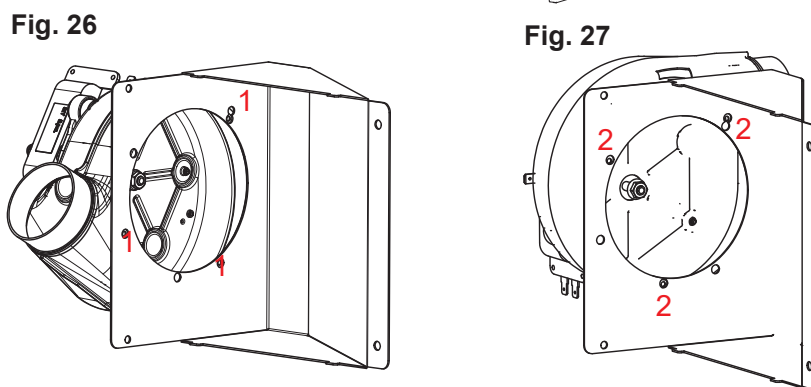


Fig. 25



VENTILATION D'AMBIANCE



VENTILATION CANALISÉE

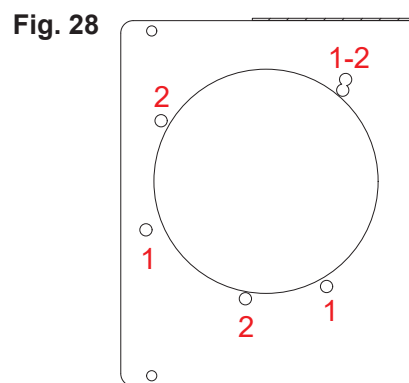


Fig. 28

1 - POSITION VENTILATION D'AMBIANCE
2 - POSITION VENTILATION CANALISÉE

- Retirer les 4 vis de fixation, puis démonter la grille de protection du ventilateur (voir la Fig. 24).
- Retirer les 2 vis de fixation, puis démonter le côté gauche d'habillage du poêle (voir la Fig. 24).
- Retirer les 4 vis de fixation, puis extraire le carter du ventilateur avec son moteur (voir la Fig. 25).
- Retirer les 3 vis de fixation, puis tourner le moteur dans la position 1 ou 2 (voir les Fig. 26-27-28).
- Procéder au remontage des divers composants du poêle en répétant les opérations ci-dessus en sens inverse.

Pour la canalisation de l'air chaud, on recommande de ne pas dépasser une longueur totale de 6 m de conduit avec 3 coudes à 90° au maximum.

- Utiliser toujours des conduits de canalisation en Ø 60 mm, avec des parois lisses.
- Dans le cas où les conduits d'air chaud traverseraient des parois froides, isoler ceux-ci avec un matériau adapté.
- Pour protéger la bouche de soufflage dans la pièce à chauffer, mettre en place une grille adaptée d'une surface totale minimale de 40 cm².
- Au-delà de 6 mètres de conduit de canalisation, le débit d'air chaud dans la pièce à chauffer peut se trouver altéré.



UTILISER DES CONDUITS DE CANALISATION RESISTANT A UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE DE 180°C. IL EST INTERDIT D'UTILISER DES CONDUIT EN PLASTIQUE OU DERIVÉS.

16. ENTRETIEN DES COMPOSANTS



16.1 NETTOYAGE GÉNÉRAL

Pour le nettoyage des parties externes et internes du poêle, ne jamais utiliser de paille de fer, d'acide muriatique ou autres produits corrosifs et abrasifs, car ils pourraient endommager irrémédiablement les surfaces de celui-ci.

16.2 NETTOYAGE DES PARTIES EN MÉTAL PEINT

Pour le nettoyage des parties en métal peint du poêle, utiliser un chiffon doux. Ne jamais utiliser de produits dégraissants du commerce comme de l'alcool, des diluants, de l'acétone ou de l'essence, car ceux-ci pourraient endommager irrémédiablement la peinture du poêle.

16.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

La vitre en vitro-céramique de la porte foyère antérieure est conçue pour pouvoir résister à une température de 700°C, mais pas à des écarts importants de températures. Un éventuel nettoyage de la vitre de la porte foyère au moyen de produits adaptés du commerce, doit être effectué uniquement lorsque celle-ci est suffisamment refroidie.

16.4 NETTOYAGE DU FOUR

Nettoyer l'intérieur du four après chaque utilisation au moyen d'un chiffon doux imbibé d'eau chaude ou d'un produit adapté du commerce. Ne jamais utiliser d'ustensils abrasifs qui pourraient endommager irrémédiablement les surfaces.

16.5 NETTOYAGE DU PLAN DE CUISSON

La surface de la plaque de cuisson est recouverte d'une protection huileuse qui, avec le temps et l'utilisation, va s'user. Cette usure pourrait générer des taches sombres ou des traces de rouille visibles à la surface de la plaque de cuisson. Pour remédier à ce problème, durant les longues périodes d'inactivité du poêle, polir la surface de la plaque de cuisson au moyen de toile émeri à grain fin, puis enduire celle-ci avec de l'huile de vaseline.

16.6 NETTOYAGE DES FINITIONS EN INOX

A cause des températures élevées, des finitions en inox du poêle pourraient voir leur brillance altérée (couleur tendant vers le jaune). Lustrer les parties concernées au moyen de produits du commerce spécifiquement adaptés pour l'inox.

17. ENTRETIEN PÉRIODIQUE



17.1 AVANT-PROPOS

Pour une longue durée de vie du poêle, procéder à son entretien périodique comme décrit ci-dessous et dans les paragraphes 17.2 à 17.6 :

- 1• Le conduit d'évacuation des fumées (conduit de liaison avec le poêle + conduit de cheminée vertical + terminal de toiture) : doit toujours être propre, ramoné et contrôlé par un ramoneur qualifié et cela, en conformité avec les normes locales en vigueur, les indications fournies par le fabricant du conduit de fumée et les directives de votre compagnie d'assurance.
- 2• La chambre de combustion : au moins une fois par an, il est nécessaire de faire nettoyer la chambre de combustion interne du poêle, de vérifier visuellement l'état des divers joints d'étanchéité, de nettoyer les moteurs et les ventilateurs et de contrôler visuellement l'état de la platine électronique de commande du poêle.
- 3• Le creuset de combustion et le tiroir périphérique de réception des cendres.

chaque jour	tous les 6 mois	tous les 12 mois	
3	1	2	

- Après une longue période de non-utilisation du poêle, avant de l'allumer, contrôler que le système d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué.
- Si le poêle est utilisé de manière continue et intense, toute l'installation (y compris le conduit d'évacuation des fumées) doit être nettoyée et contrôlée périodiquement avec une fréquence plus importante.
- Dans le cas de l'éventuel remplacement de parties endommagées du poêle, utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine fournies par le fabricant.

17.2 NETTOYAGE DE LA CHAMBRE DES FUMÉES

Tous les mois, nettoyer complètement la chambre des fumées interne du poêle, comme décrit ci-dessous :



Fig. 22

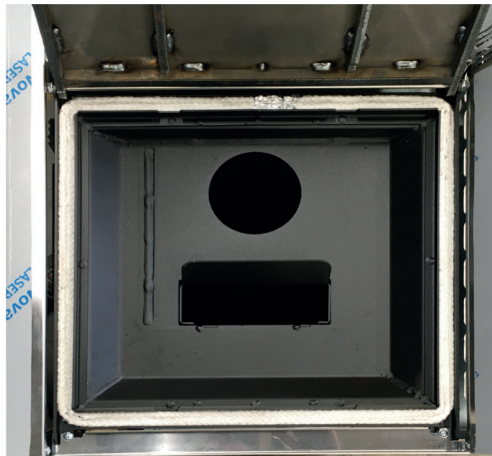


Fig. 23

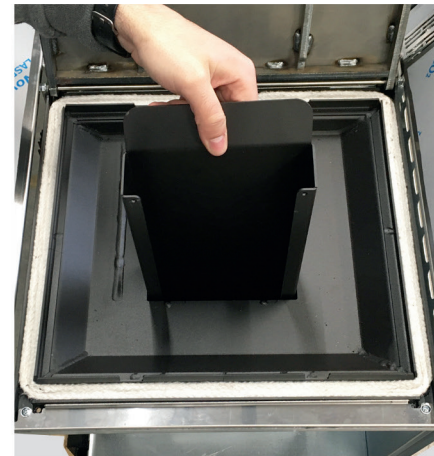


Fig. 24

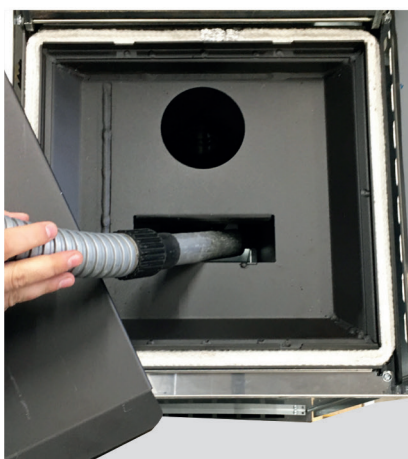


Fig. 25

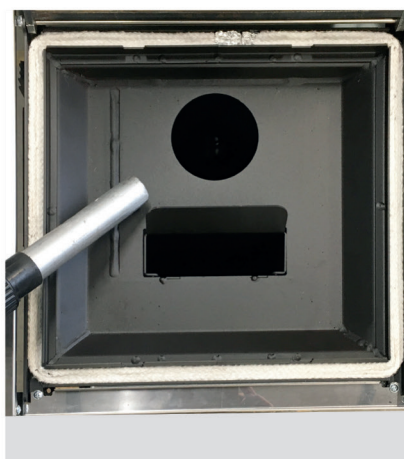


Fig. 26

- Retirer les 2 vis de fixation de la plaque de cuisson (voir la Fig. 22).
- Faire basculer vers le haut la plaque de cuisson, puis retirer les composants internes à la chambre des fumées (voir les Fig. 23-24).
- Nettoyer, puis aspirer les cendres éventuellement présentes dans cette zone (voir les Fig. 25-26).
- Une fois le nettoyage interne de la chambre des fumées terminé, remettre en place les composants internes à celle-ci dans le sens inverse, puis refermer la plaque de cuisson au moyen des 2 vis de fixation prévues à cet effet.

17.3 NETTOYAGE DU CREUSET DE COMBUSTION ET DU TIROIR DE RÉCUPÉRATION DES CENDRES

Tous les 2 jours, nettoyer le creuset de combustion et le tiroir de récupération des cendres périphérique à celui-ci. Pour cela, procéder comme décrit ci-dessous :



Fig. 29



Fig. 30



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 31

- Retirer de son siège (en le soulevant simplement) le creuset de combustion, puis le vider des cendres éventuellement présentes (voir la Fig. 27).
- Nettoyer les petits orifices situés au fond du creuset de combustion au moyen d'un objet pointu (voir la Fig. 28).
- Retirer de son siège (en le soulevant simplement) le tiroir de récupération des cendres périphérique, puis le vider des cendres éventuellement présentes.
- Nettoyer, puis aspirer également l'espace libéré autour et en dessous du creuset de combustion, des cendres et résidus de pellets imbrûlés accumulés à l'intérieur de cette zone (voir les Fig. 29-30).
- Nettoyer au moyen de la brosse souple fournie à cet effet le tube d'alimentation des pellets situé au-dessus du creuset de combustion (voir la Fig. 31).
- Prêter attention à la flamme si elle prend des tons de couleur rouge, est faible ou émet de la fumée noire : dans ce cas le creuset de combustion est encrassé et nécessite de ce fait un nettoyage complet. Le remplacer si nécessaire.

17.4 NETTOYAGE DE LA ZONE DU FOUR



Fig. 32



Fig. 33



Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36



Fig. 37

- Retirer les 4 vis de fixation de la chambre interne du four, puis l'extraire complètement (voir les Fig. 32-33-34).
- Nettoyer au moyen d'un aspirateur les cendres présentes dans cette zone (voir les Fig. 35-36-37).
- Une fois le nettoyage du four terminé, remettre en place les composants internes à celui-ci dans le sens inverse.

17.5 AVERTISSEMENT IMPORTANT

- Faire attention, au cours des opérations de nettoyage et de repositionnement de la plaque de cuisson, de s'assurer qu'il n'y ait personne à proximité, surtout de la zone des charnières ou des extrémités supérieure et inférieure de celle-ci : risques de lésions occasionnées à des personnes par écrasement des doigts !



17.6 NETTOYAGE DU CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES



Tous les mois vérifier visuellement et nettoyer si nécessaire le système d'évacuation des fumées du poêle.

17.7 RAMONAGE ANNUEL DU CONDUIT DE CHEMINÉE



Les opérations de ramonage des conduits doivent toujours être réalisées par un personnel professionnellement qualifié et compétent, qui s'occupera du nettoyage du conduit d'évacuation des fumées dans sa totalité, vérifiera ensuite son bon fonctionnement et délivrera au final une déclaration écrite attestant de la sécurité d'utilisation de l'installation biomasse considérée. Cette opération de ramonage complet du conduit d'évacuation des fumées doit être effectuée au moins une fois par an.

18. EN CAS D'ANOMALIES



















18.1 RÉOLUTION DES ÉVENTUELS DÉFAUTS DE FONCTIONNEMENT
















Au préalable de tout essai et/ou intervention du technicien autorisé, celui-ci devra vérifier que les paramètres de fonctionnement de la carte électronique correspondent à son tableau de référence.



En cas de doutes sur l'utilisation correcte du poêle, faire TOUJOURS appel à un technicien autorisé par le fabricant et cela, pour éviter tout dommage irrémédiable à l'appareil !

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION	INTERVENTION
Le display de contrôle ne s'éclaire pas	Poêle non alimenté électriquement	Vérifier que la fiche d'alimentation soit correctement insérée dans la prise de courant du local d'installation.	
	Fusible de protection au niveau de la prise électrique "grillé"	Remplacer le fusible de protection au niveau de la prise d'alimentation électrique (3,15A-250V).	
	Display de contrôle défectueux	Remplacer le display de contrôle.	
	Câble de liaison plat ("flat") défectueux	Remplacer le câble de liaison "flat".	
	Platine électronique défectueuse	Remplacer la platine électronique.	
Les pellets n'arrivent pas dans le creuset de combustion	Réservoir de stockage vide	Remplir le réservoir supérieur de stockage du pellet.	
	Porte foyère ouverte ou couvercle du réservoir ouvert	Fermer la porte foyère vitrée et le couvercle de chargement du pellet, puis contrôler l'absence de brisures de pellets en correspondance avec le joint d'étanchéité.	
	Poêle engorgé	Nettoyer la chambre de combustion.	
	Vis sans fin bloquée par un corps étranger (du type "clou")	Nettoyer la vis sans fin d'alimentation du pellet.	
	Moteur vis sans fin défectueux	Remplacer le moteur de la vis sans fin d'alimentation.	
	Véifier sur le display de contrôle que ne soit pas visualisé : "ALARME ACTIVE"	Faire réaliser l'entretien du poêle par un S.A.V. autorisé.	
La flamme disparaît et le poêle s'éteint	Réservoir de stockage vide	Remplir le réservoir supérieur de stockage du pellet.	
	Vis sans fin bloquée par un corps étranger (du type "clou")	Nettoyer la vis sans fin d'alimentation du pellet.	
	Pellet particulièrement friable	Essayer d'utiliser un autre type de pellet du commerce.	
	Valeur de chargement du pellet trop basse en "phase 1"	Régler le paramètre de chargement du pellet.	
	Véifier sur le display de contrôle que ne soit pas visualisé : "ALARME ACTIVE"	Faire réaliser l'entretien du poêle par un S.A.V. autorisé.	

PROBLEME	CAUSE	SOLUTION	INTERVENTION
La flamme a un aspect faible et de couleur orangée, les pellets ne brûlent pas correctement et la vitre de la porte foyer antérieure se noircit	Air comburant insuffisant	Contrôler la non obstruction des éléments suivants : grilles d'entrée d'air comburant à l'arrière et en dessous du poêle, creuset de combustion, tiroir de réception des cendres. Nettoyer le cas échéant les pales du ventilateur d'extraction des fumées.	
	Évacuation des fumées obstruée	Le conduit d'évacuation des fumées est partiellement ou totalement obstrué. Faire immédiatement appel à un ramoneur qualifié qui effectuera un contrôle de l'ensemble du parcours du conduit d'évacuation des fumées et en réalisera éventuellement le ramonage complet.	
	Poêle engorgé	Procéder à un nettoyage interne complet du poêle.	
	Ventilateur d'extraction des fumées défectueux	Le pellet peut brûler aussi grâce à la seule dépression du conduit d'évacuation des fumées et cela, sans l'assistance du ventilateur d'extraction. Faire remplacer immédiatement l'extracteur des fumées défectueux. Il peut être nocif pour la santé de faire fonctionner le poêle sans l'assistance du ventilateur d'extraction.	
Le ventilateur d'extraction des fumées continue de tourner même si le poêle est totalement refroidi	Sonde de température des fumées défectueuse	Remplacer la sonde des fumées.	
	Platine électronique défectueuse	Remplacer la platine électronique.	
Présence de cendres autour du poêle	Joints d'étanchéité de la porte défectueux ou coupés	Remplacer les joints d'étanchéité de la porte foyer vitrée.	
	Conduit d'évacuation des fumées non étanche	Consulter un ramoneur qualifié qui procédera immédiatement au jointage des raccords au moyen de silicone haute température et/ou au remplacement des éléments poreux du conduit lui-même, par des produits répondant aux normes en vigueur. Un conduit d'évacuation des fumées non étanche peut nuire gravement à la santé.	
Le poêle fonctionne à sa puissance maximale mais ne chauffe pas	Température ambiante atteinte	Le poêle fonctionne à sa puissance minimale. Augmenter la température de consigne d'ambiance.	
Le poêle est en régime et sur le display est visualisé "Surchauffe température fumées"	Température limite de sortie des fumées atteinte	Le poêle fonctionne à sa puissance minimale. AUCUN PROBLEME !	
De la condensation se produit à l'intérieur du conduit d'évacuation des fumées	Température des fumées trop faible	Vérifier que le conduit d'évacuation des fumées ne soit pas engorgé ou obstrué par un corps étranger.	
		Augmenter la puissance réduite du poêle (alimentation du pellet et tours de rotation du ventilateur d'extraction).	
		Installer un système de récupération des condensats.	

18.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTION	T.it K
CLASSE DE PRESTATION ENVIRONNEMENTALE	★★★★
LARGEUR	72 cm
PROFONDEUR	55 cm
HAUTEUR	86 cm
POIDS NET	105 kg
PUISSANCE THERMIQUE DU FOYER (min. - max.)	3,3 - 8,8 kW
PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE (min. - max.)	3,1 – 8,0 kW
RENDEMENT (à la puissance réduite - nominale)	90,9 – 92,4 %
TEMPÉRATURE DES FUMÉES (min. - max.)	76,5 – 140,2 °C
DÉBIT MASSIQUE DES FUMÉES (min. - max.)	4,22 – 6,27 g/s
ÉMISSIONS DE CO (à 13% de O ₂) (min. - max.)	0,008 - 0,007 %
ÉMISSIONS DE OGC (à 13% de O ₂) (min. - max.)	4 - 1 mg/Nm ³
ÉMISSIONS DE NOx (à 13% de O ₂) (min. - max.)	156 -159 mg/Nm ³
CONTENANCE MOYENNE DE CO (à 13% de O ₂) (min. - max.)	102 - 83 mg/m ³
CONTEN. MOY. DE POUSSIÈRES (à 13% de O ₂) (min. - max.)	19,9 - 19,8 mg/Nm ³
TIRAGE A LA BASE DE LA CHEMINÉE (max.)	12 Pa
DISTANCE MINIMALE de sécurité de matériaux inflammables SUR CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES COMMUN	Frontale 1000 cm - Latérale 200 cm - Postérieure 200 cm NON
DIAMÈTRE D'ÉVACUATION DES FUMÉES	Ø 80 mm
COMBUSTIBLE CERTIFIÉ EN CLASSE A1	Pellet Ø 6-7 mm
POUVOIR CALORIFIQUE DU PELLETT	Environ 5 kWh/kg
TAUX D'HUMIDITÉ DU PELLETT	≤ 10%
VOLUME A CHAUFFER 18/20°C Coeff. 0,045 kW (min. - max.)	50 - 180 m ³
CONSOMMATION HORAIRE DE PELLETT (min. - max.)	0,68 - 1,8 kg/h
CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE STOCKAGE	12 kg
AUTONOMIE (min. - max.)	12,5 - 5,8 h
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	230 V - 50 Hz
PUISSANCE ABSORBÉE RÉSISTANCE D'ALLUMAGE (max.)	335 W
PUISSANCE ÉLECTRIQUE ABSORBÉE (min. - max.)	20 W – 80 W
PRISE D'AIR EXTÉRIEUR MINIMALE (section utile)	80 cm ²
TENSION / FRÉQUENCE NOMINALE	230 V / 50 Hz
CLASSE ÉNERGÉTIQUE	A+

Unical[®]



www.unical.eu

CE 00338747FR - 1^{ère} édition 08/20

Unical France S.A. ZAC Le champ du Roy - 250 rue Hélène Boucher 69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél: 04.72.26.81.00 - Fax : 04.72.26.47.48
www.unical.fr - info@unical-ag.com

Unical décline toute responsabilité dans le cas d'erreur d'impression ou de transcription. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis les indications reportées dans la présente notice si cela nous semble opportun, tout en laissant les caractéristiques essentielles inchangées.